



NUMÉRO 1406-1111

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 2 juin 2014 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,
M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1406-1111-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 13. Varia : a) MRC - Demande de révision du schéma de couverture de risque en sécurité incendie et b) Schéma de sécurité incendie. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2014

1406-1111-4

Il est proposé par monsieur David Lessard appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le procès-verbal de la séance du 5 mai 2014, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1406-1111-5

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mai, pour un montant totalisant 35 054,89 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

À la demande du Conseil, le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard fait son rapport mensuel.

Il est 20h05, madame la conseillère Roxane Nadeau se joint à la séance.

7. Accotement face au 451 rang St-Bruno

L'accotement face au 451, rang St-Bruno s'est affaissée. Des travaux pour protéger la structure du chemin doivent être faits. Trois solutions sont soumises : Le remplissage du fossé sur toute sa longueur, la pose de blocs ou l'enrochement de la structure de l'accotement. Étant donné les coûts estimés, la pose de blocs s'avère la moins coûteuse et la plus efficace. Ces travaux seront exécutés avec les conseils de monsieur André Mercier, ingénieur chez *Roche*.

8. Nomination d'un représentant auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques

1406-1111-8

Il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que madame Roxane Nadeau soit nommée représentante de la Municipalité de Saint-

Joseph-des-Érables auprès du *Centre régional de services aux bibliothèques publiques* de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Assurances de la municipalité

1406-1111-9

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables ajoute au contrat d'assurances une assurance sur les équipements d'entrepreneurs loués, au coût de 250\$ par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Rétrocession de l'ancienne route Canton-Broughton

ATTENDU que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, par la résolution 1405-1110-10 adoptée le 5 mai dernier, a décrété la fermeture de l'ancienne route Canton-Broughton traversant les lots 4 373 653 et 4 373 619 du cadastre du Québec.

1406-1111-10

POUR CE MOTIF, il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur David Lessard et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables rétrocède l'assiette de cette ancienne route, soit le lot 4 375 604, à messieurs Antoine et Pierre Pouliot, propriétaires du lot 4 373 653 situé le long de cette portion de route. Il est de plus résolu d'autoriser le maire Jeannot Roy et la directrice générale Mélanie Jacques à signer ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Contrat de cueillette des ordures

1406-1111-11

Il est proposé par monsieur Éric Lessard, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables confirme son accord aux cessions et transactions du contrat de cueillette des ordures, accordé à *Véolia ES Matières Résiduelles inc.*, à *Gestion TFI inc. (Matrec)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. Correspondance

1406-1111-12a

a) Chambre de Commerce et d'Industrie

Il est proposé par monsieur Éric Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables adhère à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Joseph-de-Beauce pour l'année 2014. Le montant de la cotisation est de 125 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1406-1111-12b

b) Tour de Beauce

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables autorise le *Tour de Beauce* à circuler sur les routes de la municipalité lors de la course sur route des Championnats Canadiens, vendredi le 4 juillet ainsi que le samedi 5 juillet prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. Varia

a) MRC – Demande de révision du schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI)

CONSIDÉRANT que le Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC Robert Cliche a été attesté conforme le 1er juin 2007;

CONSIDÉRANT que le schéma ne reflète plus la situation actuelle, notamment pour la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables;

CONSIDÉRANT l'article 47 de la *loi sur la Sécurité incendie* à l'effet que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce bénéficie de l'exonération de la responsabilité en autant que les engagements prévus au SCRSI soient respectés;

CONSIDÉRANT l'intention commune de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables d'améliorer sa situation avec la construction d'une nouvelle caserne et qu'à cette effet, le Schéma de couverture de risque en sécurité incendie devrait en faire mention;

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'une nouvelle caserne est admissible à une subvention dans le cadre du sous-volet 5.1 du *programme infrastructures Québec-Municipalités*;

1406-1111-13a

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demandent à la MRC Robert Cliche d'amorcer, dans les plus brefs délais, la révision de son Schéma de couverture de risques en sécurité incendies.

Il est aussi résolu de faire parvenir cette résolution au *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire* ainsi qu'au *ministère de la Sécurité Publique*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Schéma de sécurité incendie

1406-1111-13b

Il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accepte de dépôt du plan de mise en œuvre du schéma de sécurité incendie de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

15. Levée de la séance

1406-1111-15

À 21h20, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière